

# LE RÉVEIL LYONNAIS

JOURNAL QUOTIDIEN REPUBLICAIN RADICAL INDEPENDANT

ABONNEMENTS	Trois mois	Six mois	Un an
LYON, RHÔNE, LOIRE, AIN, ISÈRE, SAÔNE-ET-LOIRE	5	10	18
HORS DE CES DÉPARTEMENTS	8	16	30
ÉTRANGER (Union postale)	12	24	48

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste

## ADMINISTRATION & RÉDACTION

LYON — 8, RUE DES MARRONNIERS, 8 — LYON

ADRESSER TOUTES LES CORRESPONDANCES ET LES ABONNEMENTS

A. M. Tony LOUP, Directeur-Administrateur

## ANNONCES

Les Annonces et Réclames sont reçues exclusivement

A Lyon, chez M. Victor FOURNIER, 14, rue Confort  
A Paris, chez MM. AUDBOURG et C<sup>o</sup>, 10, place de la Bourse

BUREAUX DE VENTE : 14, RUE QUATRE-CHAPEAUX

### L'ORDRE DU JOUR GAMBETTA

Nous souhaitons qu'aucun étranger n'ait assisté à la séance de la Chambre du 9 novembre 1881. Cette séance comptera dans les fastes parlementaires comme l'une des plus étranges et des plus honteuses.

M. Jules Ferry, plus qu'à demi condamné, avait été à ce point malade, même, avait écouté avec froideur. Il avait eu la prétention de répondre à M. Naquet et à M. Clémenceau, pauvre rispoite. Il a avoué avoir trompé le Parlement sous le prétexte qu'il était patriotique de mentir. C'est de l'impudence : il peut être parfois patriotique de se taire, mais de mentir : jamais !

Et cependant, la Chambre aurait voulu l'ordre du jour pur et simple, sans l'intervention de M. Clémenceau. Le gouvernement ne devait pas trouver de majorité, pour accepter la responsabilité de ses fautes.

M. Clémenceau demande l'enquête : cette enquête était nécessaire non-seulement pour reconnaître l'énormité des fautes commises et établir la culpabilité de chacun, mais surtout pour savoir où nous allons, ce que nous faisons, ce que nous voulons. Nos armées sont en Tunisie et personne ne saurait dire pourquoi elles y sont, ou plutôt ce qu'elles vont y faire ; personne : ceux qui les y ont envoyées moins que les autres. N'aurait-il pas été logique, politique, de fixer, dès aujourd'hui, la ligne qui sera suivie et de déterminer exactement le rôle que la France entend jouer à Tunis.

Nos habiles des centres ont trouvé le principe de cette enquête trop révolutionnaire. Quoi ! une commission contrôlerait les actes accomplis et ceux à accomplir ? Des représentants du peuple, des commissaires de la nation se rendraient auprès des généraux, surveilleraient leurs mouvements, vérifieraient leurs plans ? Cette pensée a fait frémir nos honorables, ils ont tremblé au souvenir de la Convention. Ce qu'un Carnot subissait, un Farré ne le supporterait pas. C'est que de Carnot à Farré il y a un abîme. Le premier organisait la victoire et le second organise la défaite.

Donc, la Chambre a repoussé l'enquête, elle en sait assez long ; elle en sait déjà trop : Sa religion n'est point surprise. En refusant l'enquête elle croit savoir ce qu'elle fait : c'est de la présomption.

Le Radical disait la veille du combat : le rejet de l'enquête serait le suicide de la Chambre. Nous sommes pleinement de cet avis. Comment a-t-elle trouvé encore assez d'énergie pour repousser l'ordre du jour pur et simple ? C'est ce qu'il est difficile d'expliquer et ce qui serait même inexplicable sans les nombreuses contradictions dont cette séance est remplie. Le cabinet est frappé moins encore que ne l'ont été les hommes du seize mai. Nous disions au début de cette campagne : Quebe ministre incapable quitte le pouvoir au plus vite : chaque jour amène de nouvelles fautes. Nous savions bien qu'ils s'abusaient, ceux qui croyaient que les laisser à leur banc c'était les laisser sur la sellette. Nous n'avions qu'un médiocre espoir dans la fermeté de l'Assemblée du 21 août. Nous le constatons avec peine : nous avions raison. M. Jules Ferry et les siens gémiront de la manière sans avoir été blâmés ou flétris.

C'est après le rejet de l'enquête, c'est après le rejet de l'ordre du jour pur et simple qu'il est fallu voir cette assemblée. Alors commença une scène dont aucun souvenir ne pourrait donner une idée.

Pendant plus d'une heure, les ordres du jour motivés succèdent aux ordres du jour motivés. Nous ne raconterons point cette séance, vous l'avez vue. Vous avez senti le rouge de la honte monter à votre front, et peut-être avez-vous désespéré de l'avenir de notre patrie.

Ainsi, pendant une heure, nos députés se sont agités dans le vide ; ne sachant ni ce qu'ils voulaient, ni où ils allaient. Dans la tribune politique des représentants des pays étrangers ont vu cette chose inouïe. Jamais une Chambre ne s'était débattue dans un plus singulier désarroi. C'était déclarer qu'elle n'avait d'idées arrêtées, ni sur les hommes, ni sur les choses ; qu'elle ne savait comment s'y prendre, et que cette question tunisienne était une question sans issue. Elle a rejeté plus de vingt ordres du jour. On en dit d'un cheval aveugle tournant stupidement dans un manège.

Soudain M. Gambetta demande la parole. M. Gambetta aussi apporte son ordre du jour. A-t-il trouvé la rédaction tant cherchée, la formule qui expliquera le passé et donnera des garanties à l'avenir ? Non ! il n'est question dans cet ordre du jour, ni du ministère, ni de la diplomatie intérieure. M. Gambetta demande qu'on affirme que le traité du Bardo sera exécuté intégralement. L'adroit jongleur a réussi. La Chambre vote cet ordre du jour à une majorité écrasante ; écrasante parce qu'elle écrase le bon droit, la justice, l'équité et l'honneur national. Le maître avait parlé, les valets s'étaient inclinés : M. Rouher ne lemandait pas au Corps législatif autant de servilité.

Les conséquences de ce vote sont désastreuses : il ne blâme ni ne flétrit le ministère qui s'en va ; il donne un blanc-seing au ministère qui vient ; il nous engage péniblement à soutenir la plus folle expédition qu'il soit au monde.

Maintenant que le président du Conseil a été souffleté indirectement par tous les ordres du jour successifs de la Chambre ; n'insistons point sur sa conduite comme chef de cabinet. Du reste, nous n'avons point l'audace des aïeux : nous hésitons à réunir le Tribunal suprême qui jugeait ceux, qui, par maladresse ou par malveillance, avaient trahi la patrie. Mais le plus grave, c'est cette carte blanche donnée au nouveau ministre, M. Gambetta va continuer, comme il lui plaira, la guerre de Tunisie. Il s'attribuera le bénéfice des victoires il rejetera sur la Chambre la responsabilité des défaites. Et ce sera naturel. L'exemple de son aïeule ne l'a point guérie, l'Assemblée du 21 août a déclaré par 379 voix contre 71 que le traité du Bardo aurait sa pleine exécution. Messieurs les ministres futurs pourront fouiller dans les caisses du budget ; ils pourront continuer la danse des millions, et faire faire à nos soldats la danse macabre. Il y a encore des beaux jours pour la fièvre typhoïde. Si des revers nous assaillaient ou si nous trouvons que nos gouvernements vont trop loin, ils auront le droit de nous répondre : Vos députés l'ont voulu.

Nous allons continuer cette expédition ; c'est dit. Une nouvelle faute va s'ajouter aux autres ; cette guerre n'est qu'une guerre de conquête et qui, comme telle sera stérile. On parle d'une politique coloniale active, on veut que la France règne en Tunisie, qu'elle féconde, qu'elle civilise. La France a déjà l'Algérie dont elle a grand peine à maintenir l'intégrité ; elle ne saurait y ajouter le protectorat de Tunis. Puis après la Tunisie ce serait la Tripolitaine, le Maroc, et toujours ainsi. Cette marche à travers l'Afrique est une marche inconnue. La France n'y saurait retirer ni gloire, ni profit.

L'Angleterre a eu la sagesse de ne pas pousser trop loin ses conquêtes dans l'Afghanistan ; elle a cédé devant la résistance des Boërs. Son honneur national ne s'est point trouvé révolté de l'échec de ses armes. Et M. Gladstone, qui le premier avait conseillé l'expédition, a demandé le rappel des troupes.

Il y a autant de patriotisme et il y a plus de sagesse à demander une paix féconde que des victoires stériles.

M. Gambetta qui prend des conseils à Varzin, pourrait, ce nous semble, jeter un regard sur Londres.

Les actes des gouvernants anglais valent autant d'attention que les paroles de M. de Bismarck.

M. Gambetta s'est encore écrié que la France avait mis sa signature au bas du traité du Bardo. C'est un mensonge. Le traité a été signé par l'Assemblée et les ministres ne lui ont pas dit, en le lui présentant, que signer ce traité de paix c'était signer une déclaration de guerre. La signature de la France n'est au bas du traité, que parce que cette signature a été extorquée, ou parce que la France a été trompée.

Nous ne savons où va nous mener M. Gambetta et son grand ministère, mais le vote d'hier n'est guère fait pour nous rassurer.

La France est à la merci du Parlement et le Parlement est à la merci d'un homme. Nous avions espéré mieux du suffrage universel.

Georges LETELLIER.

### DÉPÊCHES DE NUIT

Fil télégraphique spécial

### NOUVELLES PARLEMENTAIRES

Paris, 10 novembre.

#### Le Vote d'hier

Le vote d'hier soir à la Chambre a produit une grande impression. Les journaux consacrent tous des leadings à commenter cet événement parlementaire.

#### Le Vote des députés du Rhône

Au vote d'hier, parmi les députés du Rhône, aucun n'a voté contre l'ordre du jour Gambetta.

M. Bonnet-Duverdier, malade, n'était pas présent.

#### Interpellation à M. Gambetta

Plusieurs députés ont l'intention d'interpeller M. Gambetta sur sa politique.

#### Élection Beauquier

Le troisième bureau a conclu à la validation de M. Beauquier.

#### Demande de mise en accusation

Hier, au cours de la séance, des députés de l'extrême gauche ayant l'intention de réclamer la mise en accusation du ministre demandèrent à Louis Blanc s'il était disposé à signer la proposition.

M. Louis Blanc accepta si M. Clémenceau signait.

M. Tony Révillon alla trouver M. Clémenceau et lui exposa la situation.

M. Clémenceau dit que la demande spéciale de mise en accusation n'était pas nécessaire puisqu'il ferait à la tribune une déclaration équivalente.

La déclaration de M. Clémenceau n'a pas satisfait les députés de l'extrême gauche, parait-il.

#### La candidature Hérol

Le centre gauche du Sénat après une réunion prolongée a accepté la candidature de M. Hérol au siège vacant de sénateur inamovible.

#### L'élection de l'Inde

Le onzième bureau de la Chambre, chargé de vérifier l'élection de M. Aylpe, député des Indes françaises, s'est réuni pour entendre MM. Potomlanby, chef de caste indien, et le baron Textor de Ravisi, ancien gouverneur des Indes, qui viennent contester la validité des dernières opérations électorales. M. Sais a été chargé d'examiner la question de droit électoral dans les Indes et l'application de la loi du 15 mars 1849, dont les protestataires nient la légalité.

#### La droite du Sénat

La droite du Sénat aurait décidé de ne pas interpellier le gouvernement au sujet des affaires tunisiennes ; mais, lors des demandes de crédit pour l'expédition, elle fera connaître son opinion à ce sujet.

#### La demande de M. Buffet

La droite du Sénat a chargé M. Buffet de demander à M. Jules Ferry ou au futur président du conseil à quelle date seraient présentées au Sénat les demandes de crédits supplémentaires pour l'expédition de Tunisie.

#### L'élection Dagarne

Le onzième bureau a examiné l'élection de Labbé Dagarne qui est très contestée.

#### Le siège sénatorial de Belfort

M. Vieillard-Migeon, sénateur de Belfort a annoncé à de nombreux collègues qu'il renoncerait, aux prochaines élections, à son siège, en faveur de M. Keller, qui a échoué aux élections législatives.

### SÉNAT

Séance du 10 novembre

#### PRÉSIDENCE DE M. LÉON SAY

La séance est ouverte à 2 heures. M. le président Say informe qu'il a reçu de M. Brisson, une lettre lui notifiant la constitution définitive de la Chambre des députés.

M. Babie dépose le rapport sommaire d'une proposition de loi relative aux enfants nés en France, d'un père étranger et naturalisés après leur naissance.

M. Teisserenc de Bort est élu par 123 voix, membre de la commission de contrôle de la circulation.

M. Vieillard-Migeon a obtenu 33 voix. Sur la demande de M. Demole, l'élection d'un sénateur inamovible, en remplacement de M. Fourcand, est fixée au 19 novembre.

A l'occasion de la fixation de la date de la prochaine séance, M. de Gavardie regrette que l'absence des ministres empêche le Sénat de s'occuper des questions à l'ordre du jour. Il demande qu'il ait une séance demain.

M. de Lareinty déclare qu'il est urgent, dans l'intérêt du Sénat, que ses membres prouvent leur existence. Il demande qu'il ait une séance lundi.

Le Sénat décide qu'il se réunira mardi. La séance est levée.

### LE MINISTÈRE PROBABLE

Paris, 10 novembre.

Une personne bien informée vient de voir M. Gambetta.

Voici la composition probable du cabinet :

- Président du Conseil, sans portefeuille. — M. Gambetta.
- Finances. — M. Léon Say.
- Travaux publics. — M. Raynal.
- Commerce et Colonies. — M. Rouvier.
- Agriculture. — M. Hervé-Mangon.
- Guerre. — M. le général Campenon.
- Cultes. — M. Waldeck-Rousseau.
- Intérieur. — M. Challemel-Lacour.
- Instruction publique. — M. Paul Bert.
- Marine. — M. l'amiral Peyron.
- Justice. — M. Jules Cazot.
- Affaires étrangères. — M. Tissot.
- Télégraphes et Postes. — M. Cocheroy.
- M. Blandin serait sous-secrétaire d'État à la guerre. M. Spuller, sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères.

### LES JOURNAUX

Paris, 10 novembre.

Le Gaulois dément que des propositions aient été faites à M. Poubelle pour remplacer M. Gambetta.

Le Voltaire constate qu'un seul ministère est possible présentement. Une majorité gouvernementale compacte s'est formée hier à la Chambre pour soutenir et appuyer le ministère Gambetta.

La République française dit qu'il importait de faire connaître à notre armée et aux puissances ce qu'on entend faire à l'égard de la question tunisienne : tel est le sens de l'ordre du jour présenté par M. Gambetta, très brièvement et très nettement motivé. La majorité peut maintenant tourner ses regards vers la tâche à accomplir.

La Justice dit que si l'ordre du jour de M. Gambetta signifie que le traité du 12 mai est la solution définitive de la question tunisienne, la majorité s'est compromise gravement.

Le Parlement estime que le vote de la Chambre n'a pas une portée sérieuse. Il n'a affirmé aucune politique, n'a formé nullement une majorité, et a permis simplement à la Chambre de sortir d'une situation ridicule.

L'ordre du jour signifie pour le Figaro que M. Gambetta sera ministre et repoussera les débris du cabinet Ferry.

La Lanterne dit que c'est un blanc seing que M. Gambetta a demandé à la Chambre, et qu'elle lui a signé avant de prendre le pouvoir.

Les Débats constatent que M. Gambetta a réussi à ramener la Chambre à confesser que les Assemblées, pas plus que les cabinets, n'ont le droit de répudier les actes de leurs prédécesseurs, quand il s'agit des intérêts généraux et permanents du pays.

Le Soleil dit que le vote de la Chambre, c'est le passé abusif et l'avenir engagé.

Le Siècle déclare que la séance d'hier produira une douloureuse impression dans le pays.

M. Naquet, dans le Voltaire, dit que l'entrée de M. Ferry dans le nouveau cabinet en l'état d'homogénéité et de portée l'opposition à 250 voix, dont 150 de la gauche. Dès lors, un déplacement de 25 voix suffirait pour culbuter le ministère. M. Ferry leu à l'écart, la minorité ne dépasserait guère 150 voix, qui seront en face d'une majorité compacte et inébranlable.

M. Jules Ferry sera provisoirement une réserve précieuse pour le cabinet. Il aura son tour, après l'apaisement qui suivra les grandes réformes à accomplir.

La République française est tout à la fois fureuse et triomphante. Elle reproche à la Chambre son hésitation, son ahurissement, son affolement devant les vingt-cinq ordres du jour qui ont surgi à la fin de la discussion.

Le XIX<sup>e</sup> Siècle se lamente de la sénilité et de la décrépitude d'un Parlement au berceau.

Le Rappel dit que la majorité plébiscitaire est devenue la majorité du Bardo. Toutes les feuilles intransigeantes entrent la Chambre avec le ministère Ferry. On commente beaucoup un article énigmatique du Siècle, adjurant M. Gambetta de ne pas donner accès dans le ministère à un homme foncièrement véreux et dont la femme a un passé qui rend impossible tout contact avec les femmes honnêtes.

### CONVOCAION DES ÉLECTEURS

DE LA 3<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DE LYON

Paris, 10 novembre.

L'Officiel publie aujourd'hui la convocation des électeurs de la troisième circonscription du Rhône, à l'effet d'élire un député en remplacement de M. Bonnet-Duverdier.

Le vote aura lieu le 4 décembre.

### CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 10 novembre.

Les ministres se sont réunis ce matin à 10 heures au ministère de l'Instruction publique.

Ils ont remis individuellement leurs démissions aux mains du président du Conseil, ainsi que celles des sous-secrétaires d'État.

Chaque lettre de démission est ainsi libellée :

Paris, 9 novembre.

M. le Président du Conseil, « J'ai l'honneur de remettre entre vos mains ma démission des fonctions de ministre de... »

« Veuillez agréer, etc. »

Après avoir reçu les démissions de ses collègues et avant de les porter à l'Élysée, M. Jules Ferry a voulu recueillir leurs sentiments sur la séance d'hier et savoir comment ils interprétaient le vote définitif.

Les ministres ont été unanimes à déclarer qu'après le rejet de la demande l'enquête et les refus successifs opposés par la Chambre à tous les ordres du jour de blâme et ensuite de l'immense majorité groupée autour de l'ordre du jour Gambetta, ils considéraient la fin de l'interpellation comme une sortie honorable pour eux.

Le résultat actuel était la seule chose qu'ils puissent souhaiter après l'annonce de la démission collective faite par M. Ferry.

En vérité les ministres ne sont pas difficiles.

A l'issue du conseil, M. Ferry s'est rendu à l'Élysée où il a eu une conversation d'une heure avec M. Jules Grévy.

L'Officiel de demain publiera l'annonce de la démission des ministres, indiquant qu'elle est acceptée.

M. le Président de la République a appelé M. Gambetta à l'Élysée. L'entrevue a eu lieu dans l'après-midi.

On assure que le nouveau ministère ne sera que dimanche à l'Officiel.

### M. GAMBETTA A L'ÉLYSÉE

Paris, 10 novembre.

M. Grévy a reçu M. Gambetta aujourd'hui dans l'après-midi.

A la suite de cette conférence, M. Gambetta a commencé des démarches pour la formation du cabinet.

Paris, 10 novembre.

M. Grévy a reçu M. Gambetta aujourd'hui dans l'après-midi.

A la suite de cette conférence, M. Gambetta a commencé des démarches pour la formation du cabinet.

Paris, 10 novembre.

Un mouvement administratif paraîtra demain à l'Officiel :

M. Lequay, préfet de la Corse est nommé directeur de l'Administration départementale et communale au ministère de l'Intérieur.

M. Gragnon, préfet de la Corrèze est nommé préfet de la Corse.

M. Dufresne, préfet de la Lozère est nommé préfet de la Haute-Marne.

M. Lebeuf, sous-préfet de Coutances, est nommé préfet de la Corrèze.

M. Marchal-Lebrun, préfet des Landes, permuté avec M. de Lames, préfet de la Haute-Loire.

M. Mengarduque, sous-préfet de Millau est nommé à Saintes.

M. Pouydebat, sous-préfet de Bagnères, est nommé à Millau.

M. Raoul est nommé sous-préfet à St-Giron.

### MOUVEMENT ADMINISTRATIF

Paris, 10 novembre.

On signale une concentration des Zlazz, sous les ordres d'Alben-Kalifa, dans les environs de Marais.

Les avis de Mechoria, en date du 9 au soir, disent que la colonne qui opère contre les contingents réfugiés dans les montagnes de Beni-Mens, ont eu un engagement. L'ennemi a éprouvé de graves pertes.

Les troupes ont ramené 150 chaux, 200 bœufs et 600 moutons.

### ÉTRANGER

M. Desprès, sous-préfet d'Avranches, est nommé sous-préfet de Coutances.

M. Marçais est nommé secrétaire général de la Haute-Marne.

M. Charles Gautier est nommé sous-préfet de Gannat.

M. Tardif, sous-préfet de Vitry est nommé sous-préfet de Bagnères.

M. Liegey, sous-préfet de Poligny, est nommé sous-préfet de Dole.

M. Fourgoux, conseiller de préfecture de l'Allier, est nommé sous-préfet de Saint-Jean-d'Angély.

M. Buisson, attaché au cabinet du sous-secrétaire d'État de l'intérieur, est nommé sous-préfet de Vitry.

M. Leygue est nommé sous-préfet de Bourgaufort.

M. Carron, sous-préfet de Sisteron, est nommé sous-préfet d'Espalion.

M. Yvernes, sous-préfet de Saint-Girons, est nommé secrétaire général de la Vienne.

M. Elisé de Saint-Albert, secrétaire général de la Vienne, est nommé secrétaire général de la préfecture du Var.

M. Rodière, conseiller de préfecture de la Haute-Coronne, est nommé conseiller de préfecture des Alpes-Maritimes.

M. Bacot, conseiller de préfecture de la Haute-Marne, est nommé dans les Basses-Pyrénées.

Le même décret nommera chevaliers de la Légion d'honneur : MM. Faubert, chef adjoint du cabinet du ministre de l'Intérieur ; M. Couzinet, chef du secrétariat particulier et M. Berrigione, maire de Nice.

Le ministre, avant de partir, paie une dette de reconnaissance.

### INTÉRIEUR

Paris, 10 novembre.

Le DÉLÉGUÉ SÉNATORIAL DE PARIS

Nous avons dit que le groupe républicain radical du conseil municipal de Paris, avait choisi pour délégué aux élections sénatoriales M. Victor Hugo.

Nous croyons savoir que le suppléant de Victor Hugo serait M. Albert, ouvrier, ancien membre du gouvernement provisoire de 1848.

CONVOCAION D'ÉLECTEURS

L'Officiel convoque les électeurs de Paris, 1<sup>re</sup> circonscription du 10<sup>e</sup> arrondissement ; de Corte ; de Constantine, 1<sup>re</sup> circonscription, pour élire des députés le 4 décembre.

ACTES ADMINISTRATIFS

Outre les noms déjà cités, le prochain mouvement administratif comprendra M. Delamar, préfet de la Haute-Loire, nommé dans les Landes ; M. Marchal-Lebrun, préfet des Landes, est nommé dans la Haute-Loire.

L'ASSOCIATION DE L'INDUSTRIE FRANÇAISE

Après avoir pris connaissance des concessions accordées à la Belgique et à l'Italie dans les nouveaux traités de commerce, le comité directeur de l'Association de l'Industrie française a convoqué pour mardi prochain tous les membres de l'Association en assemblée générale.

LE PROCÈS CONTRE L'INTRANSIGENT

Le bruit a couru que le gouvernement abandonnait les poursuites contre l'article de l'Intransigeant relatif à M. Roustan. Ce procès en diffamation demandé par M. Barthélemy Saint-Hilaire suit son cours.

### ALGÉRIE & TUNISIE

Paris, 10 novembre.

La colonne Forgemol

Le général Forgemol a dit partir hier pour Gafsa. La colonne allant à Gabès suivra de près.

La colonne Delébecque

Oran, 10 novembre.

La colonne Delébecque opère contre les contingents réfugiés dans la montagne de Beni-Mens.

La brigade Louis qui les a attaqués par le versant oriental, leur a fait subir des pertes sensibles.

ANGLETERRE

Le Banquet du Lord-Maire

Londres, 10 novembre. Au banquet du lord-maire, M. Gladstone a parlé principalement des événements passés. Il a pu de chose à dire sur l'avenir. Il espère que l'épave de l'Union irlandaise...

Le Traité de Commerce

Le Times dit que les Chambres de Commerce de France et d'Angleterre ont convenu d'un traité de commerce...

EGYPTE

Le bruit avait couru hier que le chef de la mission française, M. de Selves, avait été nommé à la tête de la mission...

TURQUIE

Il est certain que la catastrophe de dynamite survenue à Alexandrie a causé de graves dommages à la ville...

ÉTATS-UNIS

Aux élections qui viennent d'avoir lieu aux Etats-Unis, les démocrates ont obtenu une majorité de 12,000 voix en Virginie...

EGYPTE

Une nouvelle révolte des troupes paraît imminente. Le conseil américain Wolf a eu une entrevue avec le colonel Arabi-Bey...

Le kédive et le chérif ont remercié M. Wolf d'avoir conjuré la crise. On croit pouvoir compter sur Arabi-Bey...

ASSASSINAT DE M. MARX SUBSTITUT A CHALON

Aucun fait nouveau ne s'est produit, mais les versions, les plus fantaisistes et les plus contradictoires continuent à circuler dans le public. Les recherches opérées par le scandaliériste sur les bords de la Saône...

Le lundi 31 octobre, jour de la foire, une personne vêtue d'un caraco, coiffée d'un bonnet blanc, a sonné le tantôt vers 4 heures à la porte de M. Ceyssal...

GRÈVE DE VILLEFRANCHE

Il paraît qu'à Villefranche, on grève vite. L'autorité qui, lorsque les grévistes ont chanté la Marseillaise, s'est retiré dans ce chant qu'elle trouve probablement antipatriotique...

Une assignation à comparaître a été remise une heure 1/2 avant la séance du Tribunal. Nous avons parlé d'un coup de couteau donné par un commis d'un des patrons...

Le conseil municipal de Villefranche nous ne voulons pas aller contre la chose jugée. Nous avons pour cela, trop le respect des lois; nous ne pouvons regretter qu'une seule chose, c'est que le tribunal ait pu...

Henry LAPEYRE. Nous prions la Commission exécutive de la grève de nous envoyer des listes de souscription, nous en manquons...

Les délégués de Villefranche ont été bien reçus partout. Aujourd'hui, ils seront aux Broiteaux. Nous y avons beaucoup d'amis, et nous sommes certains que les représentants des grévistes...

SOUSCRIPTION POUR LES GRÉVISTES DE VILLEFRANCHE

Table listing names and amounts for the subscription: Total de la douzième liste... 1173 75, M. Fraigne (Annonay)... 100 00, etc.

CONSEIL MUNICIPAL DE LYON

Présidence de M. MUNIER. La séance est ouverte à 8 heures. Le procès-verbal de la dernière séance est lu par M. Commissaire.

LES THÉÂTRES

M. Juliaa demande à adresser quelques observations à M. Bouffier, chargé du service des Beaux-Arts et des théâtres. Il dit: 'L'administration municipale a rempli toutes ses obligations envers M. le directeur des théâtres...'

Cette chanteuse a été engagée, mais elle a été malade depuis. Elle est actuellement dans les Pyrénées. Des renseignements très-sûrs sont entre les mains de l'administration...

M. Bouffier dit que le directeur s'est montré très diligent et en dehors des clauses imposées par le cahier des charges, a fait bénéficier le public de grandes améliorations...

Un terrible accident s'est produit hier entre deux et trois heures de l'après-midi, à la gare des marchandises d'Oullins. Un malheureux ouvrier manœuvre au service de M. P... entrepreneur, le nommé X... sujet italien, a été tamponné entre deux wagons...

THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE. Les indispositions successives de plusieurs artistes ont obligé la direction à modifier son programme. Les Mousquetaires de la Reine, opéra-comique en trois actes...

THÉÂTRE BELLECOUR

Représentations données par M. J. Judic. Le mercredi 16, jeudi 17 et vendredi 18 novembre, la Roussotte, opérette en trois actes.

SPECTACLES DU 11 NOVEMBRE 1881

Grand-Théâtre. 7 h. 1/2. Le Maître de Chapelle. Miroille, opéra comique. Théâtre des Célestins. 7 heures 1/2. Trop de feurs, comédie. Les Pattes de Mouche, com. en 4 actes.

BOURSE DU BOULEVARD

Table of market prices: PARIS - Jeudi 10 novembre, 11 h. soir. 2 0/0, 86 62, 5 0/0, 117 00, etc.

La commission chargée d'organiser la conférence Tony Révillon-Clemenceau par le citoyen Clemenceau et qui aura lieu le dimanche 13 courant...

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

CHRONIQUE LOCALE

CONFÉRENCE TONY RÉVILLON-CLEMENCEAU. La commission chargée d'organiser la conférence Tony Révillon-Clemenceau par le citoyen Clemenceau...

ACCIDENT À OULLINS

Un terrible accident s'est produit hier entre deux et trois heures de l'après-midi, à la gare des marchandises d'Oullins. Un malheureux ouvrier manœuvre au service de M. P... entrepreneur...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

CHRONIQUE LOCALE

CONFÉRENCE TONY RÉVILLON-CLEMENCEAU

La commission chargée d'organiser la conférence Tony Révillon-Clemenceau par le citoyen Clemenceau et qui aura lieu le dimanche 13 courant...

BANQUET DÉMOCRATIQUE

A la suite de la conférence, un grand banquet démocratique sera offert aux citoyens Clemenceau et Tony Révillon...

ACCIDENT À OULLINS

Un terrible accident s'est produit hier entre deux et trois heures de l'après-midi, à la gare des marchandises d'Oullins. Un malheureux ouvrier manœuvre au service de M. P... entrepreneur...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

TRIBUNAUX

Avant hier dans l'après-midi, une jeune femme, atteinte d'aliénation mentale, étant parvenue à échapper à la vigilance de ses soins...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE

Un commencement d'incendie qui aurait pu avoir de graves conséquences a éclaté hier soir, vers neuf heures, dans une cave appartenant à M. Verdelet...



